

○ 46A Documents exigés :

- Facture commerciale enexemplaires
- Note de frêt enexemplaires
- Note de poids et de colisage enexemplaires
- Certificat d'origine et/ou EUR 1 original plus copie.
- Jeu complet de connaissements à l'ordre de BVF-SOCIETE GENERALE
 - clean on board
 - shipped on board
 - notify ou consignes éventuels :
 - FRET PAYE FRET PAYABLE A DESTINATION
- Lettre de transport aérien à l'ordre de la BFV-SOCIETE GENERALE
 - FRET PAYE FRET PAYABLE A DESTINATION
- Police ou Avenant d'Assurance (en duplicata) couvrant de magasin à magasin tous risques et portant montant de la prime payée
- BSC
- Autres documents :

○ 47A Conditions supplémentaires :

- Conditions d'expédition :
 - EXW (départ usine) CPT (port payé jusqu'à)
 - FOB (franco bord) FCA (franco transporteur)
 - CFR (coût et fret) CIP (port payé assurance comprise)
 - CIF (coût, assurance et frêt) Autres :
- Le montant FOB ne doit pas dépasser:
- Banque du bénéficiaire :
- Autres :

○ 71B Frais bancaires :

- Frais bancaires entièrement à notre charge
- Frais bancaires en dehors de Madagascar à la charge du bénéficiaire
- Autres précisions :

F 48 Période de présentation des documents auprès de votre correspondant :.....jours de la date d'expédition

49 Instructions de confirmation : à confirmer

à ne pas confirmer

ASSURANCE SOUSCRITE

par l'acheteur

par le vendeur (sans justificatif)

par nos soins, Délégation à votre profit

marchandises non assurées

REGLEMENT

NOUS VOUS AUTORISONS A :

- 1- OU { Acheter les devises en débitant notre compte en Ar n°.....
 Débiter notre compte en devises n°.....
- 2- Acheter au comptant les devises nécessaires pour la constitution du dépôt
à hauteur de% soit

Le produit de ce prélèvement est fait à votre profit exclusif en contrepartie de cette ouverture. Vous le comptabiliserez dans vos propres avoirs à titre de gages espèces à votre profit. Cette couverture, sans laquelle vous n'auriez pas consenti à cette opération, se compensera de plein droit à due concurrence avec les sommes que vous seriez appelées à verser en vertu de vos engagements à valoir sur ce crédit documentaire.

DISPOSITIONS PARTICULIERES ET CONDITIONS GENERALES

Ce crédit documentaire est soumis aux Règles et Usances Uniformes relatives aux Crédits Documentaires, version révisée 2007, Publication n° 600 de la Chambre de Commerce Internationales (RUU 600) dans la mesure où elles sont applicables.

Concernant les frais bancaires en particulier, nous avons pris connaissance que, si les frais et commissions sont à la charge du bénéficiaire, les banques intervenant dans cette opération se réservent le droit de nous les réclamer au cas où ce dernier refuse de les prendre à sa charge.

Il est bien entendu que

- Tous les risques inhérents aux transports, chargements, déchargements et transbordements de la marchandise seront à notre charge,
- Vous n'aurez pas à vérifier la nature, l'état, la quantité, la valeur ou la conformité des marchandises expédiées,
- Nous vous dégageons, ainsi que votre correspondant de toutes responsabilités en ce qui concerne l'authenticité, l'exactitude, la valeur des documents présentés ainsi que des conséquences qui pourraient résulter de l'indication de renseignements erronés dans notre demande d'ouverture de crédit,
- Nous vous autorisons d'ores et déjà à vous rembourser sur notre compte /nos comptes dans vos livres pour les sommes payées par vous au moment de la réalisation de ce crédit documentaire, ainsi que de vos commissions.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Lieu et date

Cachet commercial

Qualité du (des) signataire(s)

Signature(s) autorisée(s)